

**Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
de la Fédération des Clubs de la Défense
n°991-08-IA
à Puylobier, le vendredi 15 novembre 2024**

Sous la présidence de Bernard ADAM, président de ligue, l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense s'est déroulée le vendredi 15 novembre 2024, de 9h00 à 12h10, à l'Institut des Invalides de la Légion Etrangère, à Puylobier (13).

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

La CSOE est constituée de :

- Christophe BOURNET, président par intérim,
- Sophie BOURNET, membre,
- Céline PEDRO, membre,
- François GIMEL, membre (absent).

Le bureau de vote est constitué de :

- Frédéric DURAND, président, membre désigné par le comité directeur,
- Aurélien MICHAU, membre désigné par le CD,
- Anthony LETORT, membre désigné par le CD,
- Philippe DIAZ, membre volontaire dans l'assemblée,
- Henri LAFITE, membre volontaire dans l'assemblée,
- Bertrand CONEJO, membre volontaire dans l'assemblée.

Le secrétariat est assuré par Peggy CLÉMENT, assistante de direction de la ligue.

La feuille de présence est signée par chaque club présent ou représenté :

- 7 clubs présents et 25 pouvoirs = **32 clubs présents ou représentés sur 48 clubs, soit 66,67%** de présence.
- le nombre total des voix des clubs de la ligue est de : **393, quorum demandé est de 197,**
- le nombre de voix des clubs présents ou représentés est de : **282, le quorum est atteint.**

Le quorum prévu par l'article 11 des statuts de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, étant atteint, **l'assemblée générale ordinaire peut valablement se tenir.**

Le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse déclare ouverte cette AG 2024.

Le président propose aux membres de l'AG de voter à main levée les différentes résolutions qui lui seront proposées.

Les élections destinées au renouvellement de tous les membres du comité directeur se tiendront, quant à elles, à bulletin secret.

Résolution 1

L'assemblée générale valide à l'unanimité la proposition du président : les votes des résolutions se feront à main levée, les élections pour le comité directeur se feront à bulletin secret.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

ORDRE DU JOUR

A partir de 08h30

- Accueil et émargement
- Café de bienvenue
- Perception des bulletins de vote par les présidents de club ou leur mandataire

09h00

- Mot d'accueil de Bernard ADAM, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- **Vérification du quorum**
- **Ouverture de l'assemblée générale**
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 décembre 2023
- Présentation du rapport moral par le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Présentation du rapport d'activité par Magali BLANCHARD, secrétaire générale de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, et les différents présidents de commission de la ligue.
- Présentation du rapport financier par Didier MERLINO, trésorier général
- Attestation de l'expert-comptable
- Quitus
- Présentation du BP 2023-2024
- Présentation des candidats au comité directeur
- Vote, dépouillement et résultats
- Approbation de la proposition du nouveau comité directeur pour le poste de président de ligue
- Réponse aux questions écrites
- Echanges, tour de l'assemblée
- Conclusion et clôture de l'AGO par le président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- Cérémonie de remise des récompenses de mise à l'honneur des adhérents
- Cérémonie de remise du challenge des clubs

10h00

- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
- Présentation des propositions de modifications des statuts de la ligue
- Approbation des nouveaux statuts
- Clôture de l'AGE

Photographie de groupe AG 2024

15h00 : fin de la journée et retour

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

COMPTE-RENDU

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

« Colonel Olivier MADONNA,
Capitaine Philippe SOILLE,
Mesdames et messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs les membres des clubs,
Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à Puyloubier, au sein de l'institution des invalides de la Légion Etrangère, pour ces assemblées générales électorale et extraordinaire de la Ligue Provence Alpes Côte d'azur et Corse.

Je remercie le Colonel Olivier MADONNA de nous ouvrir une nouvelle fois les portes de son établissement, je remercie également le capitaine SOILLE son directeur adjoint.

Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui, signe de vitalité et de votre forte implication dans la vie de nos clubs et de notre ligue.

32 clubs présents ou représentés sur 48 ! 18 présents et 14 représentés.

Je salue l'ensemble des membres du comité directeur de notre ligue, ainsi que les conseillers techniques sportifs régionaux.

La fédération des clubs de la défense n'a pu se joindre à nous, néanmoins je remercie la générale de division Anne-Cécile ORTEMAN, l'ensemble des services de la fédération et leur directeur Pascal RAVEAU, pour la qualité de nos échanges et leur accompagnement. La FCD est aujourd'hui représentée par Christian PERRICHOT, membre du comité directeur fédéral.

Je salue également mesdames Charlotte COPPENS et Perrine LEROY représentantes de notre partenaire la GMF.

Une assemblée générale extraordinaire suivra l'assemblée générale électorale.

Il est nécessaire de procéder à quelques modifications dans les statuts de la ligue, afin de les harmoniser avec ceux de la fédération des clubs de la défense, modifiés lors de sa dernière AG, et ceci afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation. Ce sera plus amplement développé tout à l'heure par notre secrétaire générale Magali BLANCHARD. »

2- APPROBATION DU PV DE L'AG 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 N° 06/FCD/Ligue08/SG en date du 19 janvier 2024, à Carpiagne, est soumis au vote de l'assemblée générale :

CONTRE	0
ABSTENTION	0
POUR	100%

Résolution 2

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 du 08/12/2023 est approuvé à l'unanimité

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

3 – DISCOURS DU REPRÉSENTANT DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

Christian PERRICHOT, médecin de la ligue et membre du comité directeur fédéral, a été désigné par le général Anne-Cécile ORTEMAN.

Il commence à excuser la présidente de la FCD qui est retenue sur Paris pour une réunion du bureau fédéral.

Il indique ensuite que les effectifs de la fédération sont d'environ 150 000 adhérents, soit l'équivalent des effectifs d'avant-COVID. Le bilan financier de la dernière saison est à l'équilibre, grâce aux sacrifices demandés aux ligues et aux clubs. La saison 2024-2025 s'annonce également à l'équilibre, pour, ensuite, augmenter avec la revalorisation de la licence FCD.

Les activités sportives ont rassemblé toujours plus de compétiteurs et la culture est valorisée lors du salon national pour lequel les salons régionaux sont indispensables.

La convention avec le MINARM (environ 970 000€/an de subventions) tarde à être signée, ce qui impliquera un retard dans le versement des subventions allouées aux clubs.

La prochaine AG de la FCD se tiendra à Nantes, le 12 avril 2025, vous y êtes tous attendus nombreux. Pour finir, Christian PERRICHOT, au nom de la présidente de la FCD, souhaite bonne chance aux candidats et un bon mandat 2024-2028.

4 – RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - CORSE

« Je suis à la fin de mon mandat, et cela appelle un bilan des actions engagées.

L'équipe que j'ai eu l'honneur de présider pendant cette mandature s'est attachée, cette année 2023 2024, comme les années précédentes, à mettre les clubs et l'ensemble des adhérents au cœur de son action.

La ligue doit être un soutien indéfectible et un vecteur fédérateur des pratiques culturelles et sportives.

Nous nous étions fixés comme objectifs de renouer les liens entre les clubs et la ligue et dégager des disponibilités financières afin des soutenir les clubs.

Pour renouer les liens avec les clubs, des membres du comité directeur et moi-même nous sommes déplacés dans les clubs et avons initié des missions d'aide et de contrôle dans des clubs en difficulté.

Ces visites ont permis de comprendre les problèmes auxquels se heurtaient ces clubs, mais aussi d'expliquer le soutien qu'ils peuvent attendre de la ligue et de la fédération.

Les clubs ne doivent pas rester isolés au sein de notre ligue, c'est un devoir associatif mais aussi la clé de notre développement au profit de nos licenciés.

Notre licence FCD n'est pas une contrainte, mais la possibilité de bénéficier de nombreuses protections et avantages au profit des clubs et des licenciés.

Pour une meilleure communication avec les clubs et les adhérents, un site internet est en cours de création et sera mis très prochainement en ligne. Il apportera entre autres une visibilité sur l'ensemble des clubs et des pratiques dans la ligue, et sera source d'information.

Des formations pour les dirigeants de clubs vont être mises en place, parce qu'il est important d'être accompagné lors des prises de responsabilité dans les clubs.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Pour mener à bien les projets que nous avons, le volet financier était primordial : la ligue consommait son budget pour son propre fonctionnement, et nous avons réussi pendant la mandature à affecter la plus grande partie du budget au soutien direct des clubs.

Comme vous le verrez lors des présentations à venir, des salons culturels, des rencontres, des compétitions dans de nombreuses disciplines ont été organisés.

Des aides innovantes à destination des clubs ont progressivement été créées, afin de favoriser la participation des clubs et de leurs adhérents aux manifestations organisées par la ligue et la Fédération des Clubs de la Défense :

La prise en charge d'une partie des frais de déplacement et d'hébergement des clubs, ainsi que la moitié des droits d'inscription, afin de faciliter les participations aux rassemblements et compétitions organisés par la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse,

La prise en charge également d'une partie des frais de déplacement engagés par les clubs pour se rendre à l'assemblée générale de la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse.

La prise en charge encore par la ligue d'une aide aux clubs et à leurs adhérents, pour les compétitions et rassemblements nationaux, suite à une diminution du soutien aux déplacements par la Fédération des Clubs de la Défense,

Le versement d'une aide complémentaire aux clubs ayant sollicité des subventions d'investissement ou d'équipements auprès de la FCD.

Tout ceci a été possible grâce à une gestion rigoureuse des finances de la ligue et à une implication sans faille de tous les élus au comité directeur.

Je suis fier aujourd'hui de vous présenter le bilan des travaux de l'équipe de la ligue depuis quatre ans, et je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité directeur pour leur action à mes côtés pendant cette mandature.

Je remercie Magali Blanchard, secrétaire générale, et Michèle Cordouan, membre du comité directeur, qui ne continuent pas l'aventure avec nous, et qui se sont grandement investies pendant cette mandature.

Je souhaite également remercier notre assistante de ligue qui ne ménage pas ses efforts pour mener à bien sa mission, en qualité de salariée et de bénévole.

Cette politique de soutien et d'aide aux clubs peut et doit être poursuivie, c'est ce que je m'attacherai à faire si vous me renouvez votre confiance.

Pour les prochaines olympiades 2024/2028, je souhaite que, quelle que soit l'équipe élue, les femmes et les hommes qui la composeront mettent leurs compétences et leurs valeurs au service de l'intérêt général, et s'engagent aux côtés des clubs et de leurs adhérents.

Je vous remercie de votre attention, et laisse la parole à notre secrétaire générale pour le rapport d'activité. »

5 – RAPPORT D'ACTIVITÉS

Je rappelle que toutes les manifestations, qu'elles soient sportives ou culturelles, se trouvent sur SYGEMA et que tout adhérent, même s'il ne pratique pas l'activité visée dans son club, peut s'inscrire sur une manifestation FCD régionale ou nationale.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

5.1 – Commission Sport

LA COMMISSION SPORT

• Saison 2023-2024 : compétitions NATIONALES

- ✓ *Ski Alpin*, à Puy-Saint-Vincent, le 16 mars 2024, 138 participants, avec le support des CSA 4^{ème} RCH et CSLG Gap + présence de « Au-delà des Handicaps »!
- ✓ *Basket-ball*, à Antibes, le 26 mai 2024, masculins 5x5 et démonstration féminine 3x3.



LA COMMISSION SPORT

• Saison 2023-2024 : manifestations REGIONALES

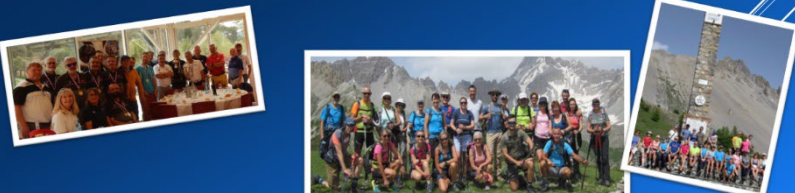
- ✓ *Badminton*, à Draguignan, le 9 mars 2024, 63 participants, avec le support du CSA Bonaparte.
- ✓ *Football à 7*, les 7 mars 2024 à Mazan, 15 mars 2024 à Flayosc et 4 avril 2024 à Toulon, 239 participants et 16 équipes, avec le support du CSA Saint-Christol.
- ✓ *Futsal*, à Draguignan, le 25 avril 2024, 87 participants et 6 équipes.
- ✓ *Pétanque doublettes H et F*, à Nice, le 16 mars 2024, 93 participants.



LA COMMISSION SPORT

• Saison 2023-2024 : compétitions REGIONALES, suite...

- ✓ *Golf*, à Marseille, le 7 avril 2024, 18 participants.
- ✓ *Tir à l'arc*, à la Garde, le 27 avril, 17 participants et une seule équipe.
- ✓ 11^{ème} tournoi de Judo / Jujitsu, à Carqueiranne, le 1^{er} juin 2024, 44 participants.
- ✓ *Randonnée pédestre*, à Château Ville-Veille dans le Queyras, du 28 au 30 juin 2024, 28 participants.



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

LA COMMISSION SPORT

- Et en 2024-2025:
 - ✓ **NATIONAL:** rassemblement de randonnée pédestre, du 23 au 26 mai 2025, à Saint-Jean-Saint-Nicolas (05).
 - ✓ **REGIONAL:**
 - VTT, à Peille (06), fin janvier 2025,
 - Golf, à Barbaroux-Brignoles, le 23 février 2025,
 - Foot à 8, à Flayosc, le 27 février 2025,
 - Cyclisme, à la Poli - Sainte Baume, en avril 2025,
 - Pétanque, à Curbans (05), le 5 avril 2024
 - Randonnée dans le Luberon, du 25 au 27 avril 2025,
 - Multi-activités, à Hyères, du 16 au 18 mai 2025,
 - Sports de combat, à Draguignan,
 - Badminton,
 - Futsal,
 - Judo,
 - Tennis.



5.2 – Commission Culture

LA COMMISSION CULTURE

- Saison 2023 - 2024 :
 - ✓ Octobre Rose,
 - ✓ Concours Photo: « c'est du sport! »
 - ✓ Salon régional: à Romagnat, du 7 au 9 juin 2024
- Et en 2024-2025:
 - ✓ Salon national: à Balard, du 18 au 21 novembre 2024,
 - ✓ Rencontre Broderie,
 - ✓ Rencontre avec un sculpteur,
 - ✓ Salons régionaux, des ligues PACAC et ARA, au printemps 2025...



5.3 – Commission Handi

LA COMMISSION HANDI

- Missions de la commission :
 - ✓ encourager et faciliter l'accueil dans nos clubs, la participation de nos adhérents en situation de handicap à nos rassemblements, manifestations nationales / ligues, tant sportives que culturelles, en respectant l'unité de temps et de lieu avec les activités des valides,
 - ✓ stages de formation de l'encadrement à l'attention de nos animateurs de sections au sein des clubs.
- Bilan 2023-2024:
 - ✓ National Ski à Puy Saint Vincent : 138 participants dont 16 en situation de handicap,
 - ✓ Formation de pilote handi-ski: 2 adhérents



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

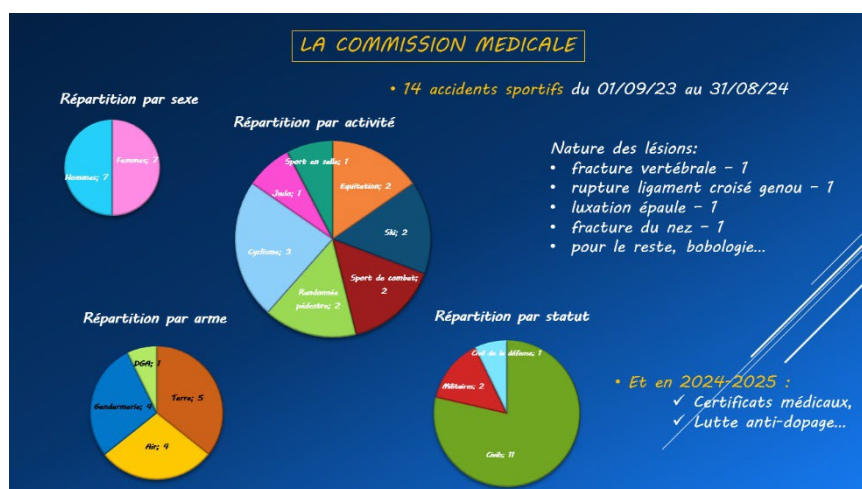
83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français



5.4 – Commission Médicale



Les adhérents de la ligue ont eu moins d'accidents cette saison qu'en 2022-2023 (28 accidents). La ligue affiche un taux d'accidentologie de 0,6/1000 adhérents, contre 1,5/1 000 au niveau de la FCD.

La question peut se poser sur une éventuelle sous-déclaration des accidents, pour diverses raisons : complexité de la procédure, affiliation à une fédération délégataire qui fournit une meilleure « assurance », ... Ce point d'attention sera porté à la connaissance de la FCD.

Pour l'année en cours, la gestion des certificats médicaux suit la même règle que l'année passée. Un groupe de travail est programmé pour éventuellement la faire évoluer.

Un membre de l'AG sollicite la mise à disposition par la FCD d'affiches contre le dopage et l'usage de produits anabolisants, à afficher dans les salles de sport des clubs. Cette demande est prise en compte par le président de la commission médicale qui relancera le groupe de travail à ce sujet.

5.5 – Commission Communication

Le site internet de la ligue sera mis en ligne dans le premier semestre 2025. Les clubs ont été sollicités pour s'y rattacher et ainsi bénéficier, tous, d'une visibilité accrue. Cette proposition semble ne pas avoir été correctement diffusée, la ligue va renvoyer les éléments aux clubs.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français



LA COMMISSION COMMUNICATION



- **Bilan de la mandature:**
 - ✓ Objectif: améliorer la communication externe à travers différents outils innovants et faire évoluer les outils existants:
 - => développement de **vecteurs de communication**: enrouleurs et flyers,
 - => rédaction d'un **dossier de presse** destiné à la promotion des manifestations régionales,
 - => création d'un **kit de communication** pour promouvoir le sport adapté dans un objectif d'inclusion,
 - => **modernisation** de la newsletter la rendant plus interactive et attractive, envoyée par mailing plus efficace,
 - => création d'un **nouveau site internet**...
- **Et en 2024-2025 :**
 - ✓ mise en ligne du site internet...

5.6 – Commission Formation

LA COMMISSION FORMATION

- **Activités 2023-2024 :**
 - ✓ traitement des **demandes de formation** des clubs = **avis favorable** à toutes les demandes de formation d'encadrant des clubs de la ligue,
 - ✓ **formation de dirigeants** au profit des membres du CD,
- **Et en 2024-2025 :**
 - ✓ **formation de dirigeants**: des dates **début 2025**, mais difficulté pour trouver une salle...
=> clubs volontaires pour l'accueil de ces formations?



Le médecin de ligue précise que la FCD prend en charge les deux tiers de la formation des bénévoles (un peu moins si la formation peut ouvrir rémunération). Pour les formations « handi », le remboursement est intégral grâce au soutien de la CNMSS.

Les clubs suivants ont indiqué pouvoir accueillir une formation de dirigeants (salle de formation et restauration sur site) : CNM Toulon, BA701 Salon, CSLG Grasse, CSA Carpiagne, CSLG Hyères. Merci à eux pour ces possibilités offertes qui vont permettre de développer ces formations indispensables aux nouveaux comités directeurs élus dans les différents clubs cette année.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

5.7 – Commission Juridique, Administrative et Financière

LA COMMISSION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- Subventions MINARM 2024 :
 - ✓ 19 clubs ont demandé 112 108€ de subventions au total, pour 37 projets,
 - ✓ la ligue a proposé 91 813€,
 - ✓ la FCD a versé 63 339€, pour 26 projets.
- Aide complémentaire par la ligue aux petits et moyens clubs :
 - ✓ 4 petits clubs = aide à hauteur de 20% du projet = 5 800€,
 - ✓ 4 clubs moyens = aide à hauteur de 5% du projet = 2 400€,
 - ✓ 8 300 € redistribués aux clubs de la ligue!
- Aide au déplacement des clubs = 5 782 €.



La ligue, grâce à une gestion rigoureuse, a pu soutenir les clubs sur plusieurs aides financières : déplacement et complément aux subventions MINARM.

6 – RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 2023-2024

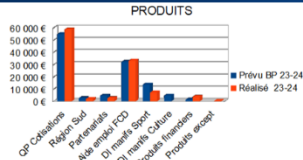
- Compte de résultat 2022-2023 : Rappel : BP 2023-2024 : 113 228 €

✓ total des produits : 106 943,88 € (95% du budget)
✓ total des charges : 84 754,23 € (75% du budget)
✓ résultat excédentaire : + 22 189,65 €

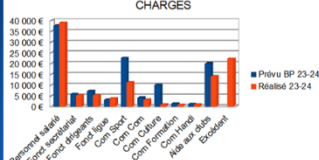
PRODUITS	Prévu BP 23-24	Réalisé 23-24
QP Coteations	54 700 €	58 417 €
Région Sud	2 500 €	2 000 €
Partenariats	4 500 €	2 500 €
Aide emploi FCD	32 000 €	33 000 €
DI manifest Sport	13 548 €	7 140 €
DI manifest Culture	4 620 €	0 €
Produits financiers	1 300 €	3 582 €
Produits except	0 €	215 €
TOTAL	113 228 €	106 944 €

CHARGES	Prévu BP 23-24	Réalisé 23-24
Personnel salarié	37 550 €	38 829 €
Fonct secrétaire	5 840 €	5 310 €
Fonct dirigeants	7 180 €	5 300 €
Fonct ligue	3 170 €	3 817 €
Com Sport	22 580 €	11 204 €
Com Com	4 200 €	3 190 €
Com Culture	10 100 €	1 000 €
Com formation	1 400 €	918 €
Com Handi	1 200 €	1 015 €
Aide aux clubs	20 000 €	14 082 €
Excédent	22 189 €	22 189 €
TOTAL	113 228 €	84 754 €

PRODUITS



CHARGES



RAPPORT FINANCIER 2023-2024

- Bilan au 31/08/24 = patrimoine de la ligue :

✓ **ACTIF:**

- Actif brut : 189 375€
(actif immobilisé et amorti: 29 722€)
- Actif net : 159 653€
(totalement amorti)
- Créances : 11 000€ (aide à l'emploi)
- Disponibilités : 148 036€ (livret A et livret Asso)
- Charges constatées d'avance : 616€ (leasing photocopieur)

✓ **PASSIF:**

- Fonds propres : 148 921€
(+ 22 189€ d'excédent 2023-2024)
- Dettes : 10 731€
 - Compte courant: 66€ (solde comptable)
 - Sociales: 8 303€ (charges sociales et CP)
- Produits constatés d'avance: 2 360€
(QP licences 24-25)

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

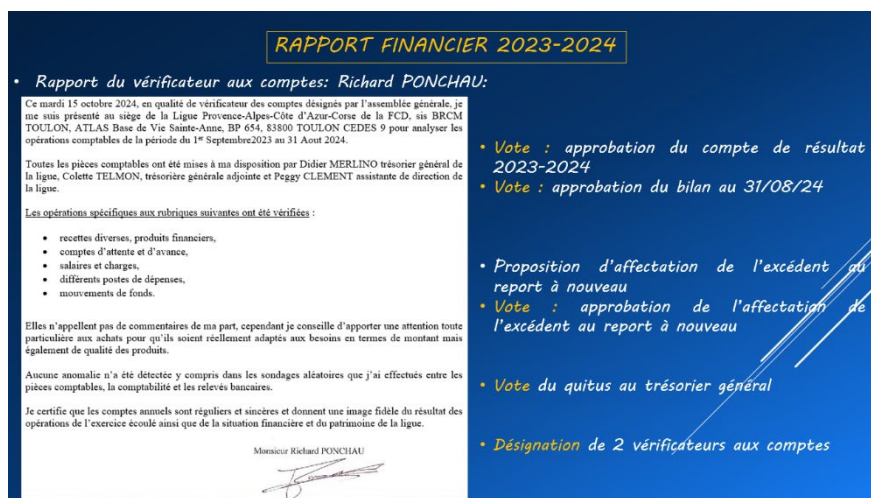
BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINT-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français



Le vérificateur aux comptes, Richard PONCHAU, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

Résolution 4
Le compte de résultat 2023-2024 est approuvé à l'unanimité

Résolution 5
Le bilan arrêté au 31/08/24 est approuvé à l'unanimité

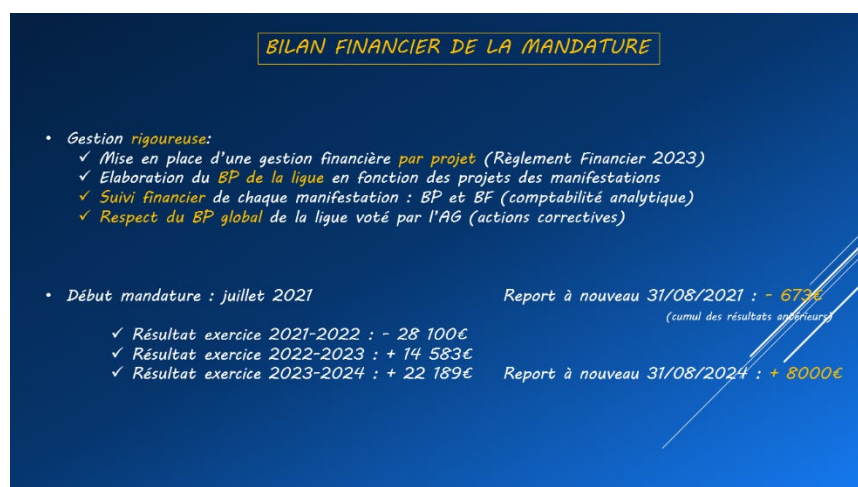
Résolution 6
L'affectation de l'excédent au report à nouveau est approuvée à l'unanimité

Résolution 6
Le bilan arrêté au 31/08/23 est approuvé à l'unanimité

Résolution 7
Quitus est donné à l'unanimité au trésorier général

Richard PONCHAU se porte candidat pour la fonction de contrôleur interne.

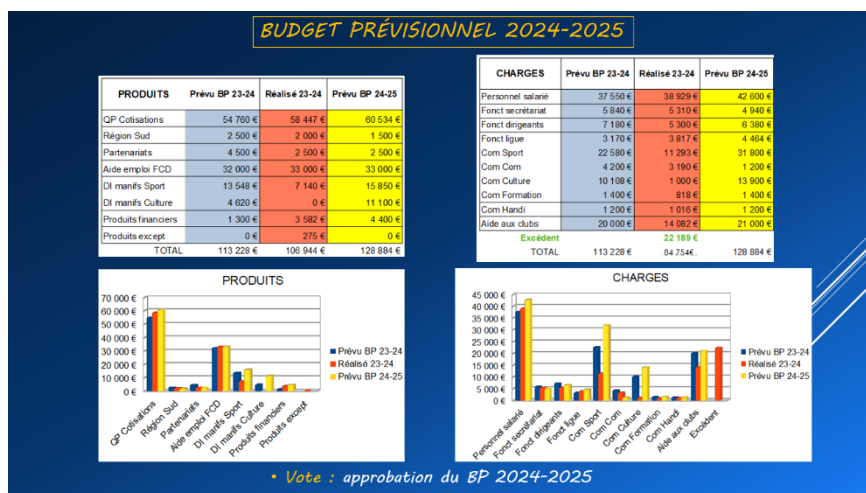
Résolution 8
Richard PONCHAU, volontaire, est élu comme contrôleur interne pour l'année à venir



clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINT-ANNE
BP 654
83800 TOULON CEDEX 9
ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français



Pour la saison 2024-2025, le comité directeur a décidé de développer des aides financières supplémentaires au profit des clubs :

- prise en charge d'une partie des frais de déplacements engagés par les clubs, pour participer :
 - aux manifestations régionales : déjà fait l'année dernière, prise en charge révisée à la hausse cette année,
 - et aux manifestations nationales : suite à la décision de la FCD de ne plus prendre en charge les frais de déplacements, création de ce nouveau soutien au niveau de la ligue.
- prise en charge des frais de déplacement des représentants de club participant à l'assemblée générale de la ligue PACAC : nouveauté ayant pour objectif de motiver la participation active des clubs à la vie réglementaire de la ligue.

Résolution 9
Le budget prévisionnel 2024-2025 est approuvé à l'unanimité

7 – ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR

Les candidats au comité directeur pour la mandature 2024-2028 sont présentés par ordre alphabétique :

• **Présentation, suite :**

ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

- ✓ **Véronique LE BRUN**: secrétaire administrative, adhérente du CSLG Gap, présidente COM· Communication ligue PACAC
- ✓ **Véronique LECOUTOUR**: agent commercial en immobilier, adhérente ligue PACAC
- ✓ **Didier MERLINO**: retraité Défense, président USECAN Saint-Tropez, CTSN FCD Randonnée, trésorier général ligue PACAC
- ✓ **Éric MINKENDORFER** : militaire Armée de terre en activité, secrétaire général du CSL 54^{ème} RA, membre du CD ligue PACAC
- ✓ **Michel NAGEL**: retraité Gendarmerie, adhérent CSLG Gap,
- ✓ **Christian PERRICHOT**: médecin expert CEPN Toulon, membre du CD FCD, médecin ligue PACAC
- ✓ **Fabrice QUEULIN** : gendarme en activité, président ASC Digne, membre du CD ligue PACAC
- ✓ **Colette TELMON**: retraitée, vice-présidente CSA BA 125 Istres, présidente déléguée et TGA ligue PACAC, présidente COM· CULTURE ligue PACAC










Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

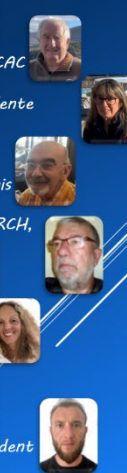
ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

• *Présentation :*

ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

- ✓ **Bernard ADAM:** retraité Gendarmerie, président CSLG Gap, président ligue PACAC
- ✓ **Françoise BONNAUD:** retraitée Défense, adhérente CSA Bonaparte, présidente COM- Sport ligue PACAC
- ✓ **Jean-François BOUYER:** retraité Commissariat des Armées, vice-président CSA Marseille, membre du comité départemental BdR de Tennis
- ✓ **Jean-Olivier BRENIERE:** retraité Armée de Terre, adhérent CSA 4ème RCH, président COM- HANDI ligue PACAC, président de l'AAPPMA
- ✓ **Thomas BUCCAFURRI:** civil de la Défense en activité, membre du CD ligue PACAC, président de l'échiquier dracénois
- ✓ **Emilie GAGNEPAIN:** gendarme en activité, présidente du CSLG Marseille, membre du CD ligue PACAC
- ✓ **Romain GAILLARD:** gendarme en activité, adhérent du CSLG Hyères
- ✓ **Frédéric HUGARD:** retraité Gendarmerie, président du CSLG Ajaccio, vice-président ligue PACAC



Les votes sont réalisés à bulletin secret, dépouillés par les membres du bureau de vote, sous la surveillance des membres de la CSOE. Les élections se sont déroulées de manière nominale. Pour constituer le comité directeur, de 10 à 15 membres, il est nécessaire d'élire 5 femmes et 9 hommes. Un seul tour a été nécessaire.

Les résultats sont, dans l'ordre des voix obtenues :

- collège femmes :
 - Françoise BONNAUD : 282 voix,
 - Véronique LE BRUN : 282 voix,
 - Véronique LECOUTOUR : 282 voix,
 - Colette TELMON : 282 voix.
 - Emilie GAGNEPAIN : 226 voix,
- collège hommes
 - Christian PERRICHOT : 282 voix,
 - Fabrice QUEULIN : 280 voix,
 - Éric MINKENDORFER : 279 voix,
 - Jean-Olivier BRENIERE : 269 voix,
 - Jean-François BOUYER : 250 voix,
 - Romain GAILLARD : 239 voix,
 - Bernard ADAM : 231 voix
 - Frédéric HUGARD : 216 voix,
 - Michel NAGEL : 200 voix,
 - Thomas BUCCAFURI : 98 voix,
 - Didier MERLINO : 97 voix,

Résolution 10
Les candidats (5 femmes et 9 hommes) ayant obtenus plus de 142 voix sont élus pour le comité directeur à l'unanimité

Les nouveaux membres du comité directeur se sont réunis pour proposer la candidature de Bernard ADAM au poste de président de ligue.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

Ce candidat est ensuite présenté à l'assemblée générale qui vote comme suit :

CONTRE	0
ABSTENTION	0
POUR	100%

Hors Assemblée Générale :

Les fonctions des différents membres du comité directeur ont été définies au cours de la première réunion du nouveau comité directeur qui s'est tenue le jour même, le vendredi 15 novembre 2024, de 15h00 à 17h30. Dans un souci d'exhaustivité, elles sont reportées dans ce procès-verbal comme suit.

La nouvelle composition du comité directeur de la Ligue Provence-Alpes-Côtes d'Azur-Corse est :

- **Bernard ADAM** : président
- **Colette TELMON** : présidente déléguée /présidente de la commission culture
- **Frédéric HUGARD** : vice-président (zone Corse)
- **Jean-François BOUYER** : vice-président région Marseille / secrétaire général
- **Véronique LECOUTOUR** : trésorière générale, présidente de la commission juridique, administrative et financière
- **Christian PERRICHOT** : médecin de la ligue, président de la commission médicale, président de la commission formation
- **Véronique LEBRUN** : présidente de la commission communication et partenariat
- **Éric MINKENDORFER** : président de la commission sport
- **Jean-Olivier BRENIERE** : président de la commission handisport et sports adaptés
- **Françoise BONNAUD** : représentante féminine et mixité auprès de la FCD
- **Emilie GAGNEPAIN** : membre
- **Romain GAILLARD** : membre
- **Fabrice QUEULIN** : membre
- **Michel NAGEL** : membre

7 – QUESTIONS ET ÉCHANGES

Aucune question n'a été posée en amont de cette assemblée générale.

Toutes les questions ont été posées au fil des présentations et ont trouvé des réponses complètes et précises.

Bernard ADAM remercie à nouveau les participants et promet de poursuivre le travail entamé au profit des clubs de la ligue. Notre fédération est une fédération de loisirs omnisports, il est nécessaire de créer des sections de loisirs !

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINTE-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français

8 – REMISE DES RÉCOMPENSES

CÉRÉMONIES

- Récompenses de mise à l'honneur des adhérents:
 - ✓ Nominés :
 - Olivier MENJOULOU – 4^{ème} RCH Gap
 - Richard COMBAZ – 4^{ème} RCH Gap
 - Christiane CAILLEAU – BA 701 Salon
 - Patrick BILLON – BA 701 Salon
 - Serge FELIX – CSAM Toulon
 - Romain GAILLARD – CSLG Hyères
 - Patrick LIBORGNA – CSAG Alpes-Maritimes
- Challenge des clubs :
 - ✓ Nominés :
 - CSA Bonaparte, Draguignan
 - CSA 3^{ème} RAM Canjuers
 - CSA 4^{ème} RCH
 - CSLG Antibes

Bravo et merci à tous, bénévoles et clubs supports, pour votre engagement associatif !

• Concours photo:



Bravo à :

- Mme Françoise COLLEAU pour la photo intitulée « Dans la lutte » : 1^{er} prix,
- M. Jean-Roger GRAZIANI pour la photo intitulée « Ça c'est du sport » : 2^{ème} prix,
- M. Vincent CIMAZ pour la photo intitulée « Grotte des Vaudois » : 3^{ème} prix,
- M. Olivier LALANNE pour la photo intitulée « Faire le plein » : mention spéciale.

Bernard ADAM
Président



Jean-François BOUYER
Secrétaire général



Destinataires :

- membres du comité directeur de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse,
- clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur -Corse,
- registre des Assemblées générales de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
- FCD.

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la fédération des clubs de la défense

BCRM TOULON – ATLAS BASE DE VIE SAINT-ANNE

BP 654

83800 TOULON CEDEX 9

ligue08.fcd@gmail.com

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative membre du comité national olympique et sportif français